

Monsieur Monsieur G. Van Crombrugge Brasseur Grammont

Très-chers Père et Mère

Voilà bien du temps que je n'ai eu le doux plaisir de m'entretenir avec vous, mais encore quelques semaines et je le reparerai de vive voix. Après avoir fait toutes les démarches possibles, pour notre oncle, chez le Président du tribunal civil et chez le Procureur impérial, qui l'a fait arrêter, et qui ont vraiment mis tout en oeuvre pour cette affaire, il a été finalement arrêté qu'on poursuivra l'affaire d'Audenarde, c'est l'unique voie, il est absolument impossible de procéder d'une autre manière il serait trop-long de vous en dire ici toutes les raisons, vous pouvez croire qu'on s'en est suffisamment informé; en attendant notre oncle restera à Gand où il est, et ce sera là aussi qu'on l'interrogera. J'ai été le voir excité par une lettre qu'il m'avait écrite, j'espérais y trouver du changement et je lui en ai effectivement trouvé, c'est que je suis devenu son grand ami, mais du reste il est d'une vivacité dans les manières et d'une volubilité de langue qu'il est tout à fait incommode à ceux avec qui il parle et lorsque dans le discours il vient à nommer une personne de sa famille de Grammont alors il se fâche et me dit en latin que nous devons travailler à les convertir etc. Il ne s'occupe que de fondations et autres bonnes oeuvres qu'il va faire: le séminaire aura deux bourses et les Spitaels d'Alost en seront les premiers possesseurs etc. M^r Haek est constitué son receveur en place de ma tante De Backer qui est trop-faible, dit-il, pour se faire payer... la montre qu'il a eue ici et que Jean a renvoyée est à M^r Damst qui a à racommoder celle de mon oncle ... Avec la clef qu'il a renvoyée par M^r Blondel, on trouvera toutes ses autres clefs et l'on pourra envoyer quelque linge de première nécessité et pour le reste j'écrirai quand il en sera besoin, toute fois, vous pouvez être parfaitement tranquilles et attendre le résultat de ces affaires, avec beaucoup de confiance.

Je finis et vous prie d'en croire les sentimens de dévouement et de tendresse filiale dans les quels je me dis avec bien de la sincérité

Votre très-attaché et très-obéissant fils

Gand 27 juillet 1810

C. Van Crombrugge

P.S. Veuillez me rappeler au souvenir de ma cousine Vandenhende, françois et ma cousine Annette.

Il me semble qu'il sera bon d'inviter les Dem.^{lles} Langevin à aller vous voir.